

131676  
ND/SD

**Maîtres Nicolas DAUDRUY, Charlotte DEGONDE et Emilie LERICHE,  
Notaires associés à MARQUISE (Pas-de-Calais) Square de la Brasserie,**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE  
COMMUNE DE PORTO-VECCHIO (CORSE-DU-SUD) 20137

Suivant acte reçu par Maître Nicolas DAUDRUY, Notaire associé, membre de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée "Nicolas DAUDRUY, Charlotte DEGONDE et Emilie LERICHE, notaires associés", titulaire d'un Office Notarial à MARQUISE (Pas-de-Calais) Square de la Brasserie, le 30 mars 2023, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions de l'article 2261 du Code Civil concernant :

Madame Joséphine **MOSCONI**, retraitée, demeurant à PORTO-VECCHIO (20137) 46 Pascialella de Precojo.

Née à CONCA (20135), le 17 septembre 1939.

Veuve de Monsieur Jean **CIABRINI** et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Jean-Pierre **CIABRINI**, demeurant à PORTO-VECCHIO (20137) Pascialella de Precojo.

Né à PORTO-VECCHIO (20137) le 8 juillet 1962.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Jacques Noël **CIABRINI**, époux de Madame Isabelle **DOMPNIER**, demeurant à PORTO-VECCHIO (20137) Pascialella Precojo.

Né à PORTO-VECCHIO (20137) le 25 mars 1966.

Marié à la mairie de PORTO-VECCHIO (20137) le 26 juin 2021 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Depuis plus de TRENTE ANS (30 ans) : ils possèdent, conformément aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil.

. Sur la Commune de PORTO-VECCHIO (CORSE-DU-SUD) 20137, lieudit « Quartier Pascialella », une parcelle de terrain cadastrée section AT numéro 327 pour 00ha 03a 85ca.

. Sur la Commune de PORTO-VECCHIO (CORSE-DU-SUD) 20137, lieudit « Cardiccia », une parcelle de terrain cadastrée section AT numéro 280 pour 00ha 04a 55ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ».*

Adresse mail de l'étude : capnotaires.marquise@ntaires.fr